

LE TRUEL le **27/07/2020**.

Compte-rendu du conseil municipal qui s'est déroulé le **27/07/2020** à la salle de la piscine à 14h00.

Présents : Mmes CAZOTTES E, BOHN M, LOISEAU P, Mrs, VAYSETTES J, AURIOL D, ALIBERT JP, PAULHE J, GINESTE C, PECHOABIERTO P, MELANO Ph, COUGOULE G,

Absent : 0

A 14h00 ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Mr COUGOULE G.

Monsieur ALIBERT, Maire, donne la présidence de la séance à Monsieur AURIOL, Premier Adjoint.

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu de la réunion du 10 juillet 2020

Le conseil valide le compte rendu à l'unanimité.

Approbation des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion 2019

La présentation des comptes est faite par Mr AURIOL D, budget par budget, en y apportant les précisions demandées par les membres du conseil.
Les comptes sont mis au vote.

Mr ALIBERT JP quitte le conseil pendant le vote.

Résultat du vote :

Budget Station-service : 10 bulletins. POUR 10 / CONTRE 0 / BLANC 0

Budget MPA : 10 bulletins. POUR 10 / CONTRE 0 / BLANC 0

Budget de l'eau : 10 bulletins. POUR 10 / CONTRE 0 / BLANC 0

Budget lotissement : 10 bulletins. POUR 10 / CONTRE 0 / BLANC 0

Budget communal : 10 bulletins. POUR 9 / CONTRE 1 / BLANC 0

L'approbation des comptes 2019 est votée à la majorité.

Mr AURIOL informe le conseil municipal de différents ratios : comparaison Commune et moyenne nationale de la même strate de référence :

Les charges de personnel sont de 901 €/habitant contre 212 €/habitant.

Les charges de gestion courante sont de 1879 €/habitant contre 139 €/habitant.

Par ailleurs, en 2019, tous budgets confondus, le remboursement de la dette a été de 128.301 € (intérêts) et de 190.702 € (capital) soit 319.003 € (906,26 € par habitant).

Compte tenu du coût des différents investissements envisagés, la commune va devoir emprunter pour boucler le budget 2020.

Mr le Maire reprend place au conseil.

Vote des budgets primitifs 2020

La présentation des budgets primitifs 2020 est faite par Mr Le Maire.
Les comptes sont mis au vote.

Résultat du vote :

Budget Station-service : 11 bulletins. POUR 11 / CONTRE 0 / BLANC 0

Budget MPA : 11 bulletins. POUR 11 / CONTRE 0 / BLANC 0

Budget de l'eau : 11 bulletins. POUR 8 / CONTRE 3 / BLANC 0

Budget lotissement : 11 bulletins. POUR 9 / CONTRE 2 / BLANC 0

Budget communal : 11 bulletins. POUR 8 / CONTRE 3 / BLANC 0

Nouveau Budget photovoltaïque : 11 bulletins. POUR 11 / CONTRE 0 / BLANC 0

Le budget primitif 2020 est voté à la majorité.

Subventions 2020.

Il est donné lecture des subventions aux associations prévues au budget :

Résultat du vote :

11 bulletins. POUR 9 / CONTRE 2 / BLANC 0

Modification de la régie de la piscine

Mr COUGOULE informe le conseil que des chaises longues ont été achetées pour être mise en location à la piscine. Après débat, il est proposé un prix de 2 euros de location pour l'après-midi.

Des masques et des maillots de bain seront également achetés et mis en vente, pour le respect des règles COVID-19.

Il est proposé de revendre les masques 1 euro pièce et les maillots à prix coutant.

Le conseil est POUR à la majorité.

Indemnité de Régisseur de recette

Mr Le Maire expose qu'il conviendrait de donner une indemnité au Régisseur des recettes de la piscine compte-tenu de la responsabilité qu'il lui incombe.

Son montant est de 110 euros.

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Correspondant sécurité routière

Mr Le Maire nous informe qu'il faut un correspondant concernant la sécurité routière.

Après débat, il est proposé que Mr Le Maire, de par ses fonctions, soit le Correspondant.

Le conseil est POUR à l'unanimité.

Questions diverses :

Mme LOISEAU informe le conseil que lors de la journée des essais de voiture de Rallye, un grillage en bordure de propriété privée a été détérioré.

A voir avec l'organisateur de la journée s'il est possible de faire quelque chose.

Demande pour la mise en place d'un miroir à Costecalde pour une meilleure vision de la circulation : Après s'être renseigné auprès du Conseil Général, Mr le Maire expose les difficultés liées à cette installation pouvant paradoxalement créer des problèmes de sécurité.

La séance est levée par Mr le Maire à 18h00.